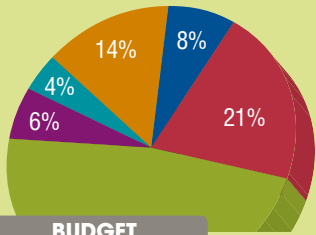


# Val d'Amboise

ÉTÉ 2014 - NUMÉRO 47

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE



## BUDGET

**Finances communautaires :**  
une situation très tendue  
PAGE 8



## TRAVAUX

**Un parking fonctionnel**  
aux Platanes  
PAGE 14



## HABITAT

**Adapter votre logement :**  
et si vous y pensiez  
maintenant ?  
PAGE 15



VAL D'AMBOISE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Une nouvelle ère communautaire



cc-valdamboise.fr

# SOMMAIRE

p3 **L'actu en revue**  
Vu ce printemps

p4 **Dossier**  
Une équipe au service du territoire

Encart  
central



p8 **Budget**  
Finances communautaires :  
une situation très tendue

p12 **Qui fait quoi ?**  
Cindy Desroches, Directrice générale  
des services •  
Stéphane Delbarre, Directeur de cabinet

p13 **Economie**  
Raconte moi ton entreprise... •  
Web Perspective, le « gardien du temps »

p14 **Travaux**  
Un parking fonctionnel aux Platanes

p15 **Habitat**  
Adapter votre logement :  
et si vous y pensiez maintenant ?

p17 **A découvrir**  
Pour une rentrée en musique •  
Deux journées totalement BD

p20 **Les rendez-vous**



**Magazine de la Communauté  
de communes du Val d'Amboise**  
ÉTÉ 2014 - numéro 41

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la Communauté de communes du Val d'Amboise • **Communauté de communes du Val d'Amboise** : Amboise, Cangey, Chargé, Limeray, Lussault-sur-Loire, Montreuil-en-Touraine, Mosnes, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-

Cisse, Saint-Ouen-les-Vignes, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine- **Adresse postale** : BP 308 - 37403 Amboise Cedex - **Bureaux** : 9 bis rue d'Amboise - 37530 Nazelles-Négron - Tél : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50 - Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr - Site internet : cc-valdamboise.fr • **Directeur de la publication** : Claude Verne • **Rédactrice en chef** : Sandra Lagedamon • **Mise en pages** : RC2C • **Rédaction** : Sandra Lagedamon, Cindy Desroches, Stéphane Delbarre et Ville d'Amboise • **Photos et illustrations** : services de Val d'Amboise, Communauté de communes des Deux Rives, Franck Boucher, 4 Vents, Oasis, Fotolia.com • **Impression** : Mingot-Marans • **Distribution** : Adrexo, communes • **Tirage** : 14 000 exemplaires • ISSN : 1953-0765

# édito



Mesdames, Messieurs,  
Chers habitants du Val d'Amboise,

Au lendemain des élections communautaires de ce printemps, il nous a semblé indispensable de vous informer de façon précise sur deux points essentiels :

La nouvelle gouvernance du territoire : composition du nouveau Conseil communautaire, du nouveau Bureau communautaire, portrait du Président, des Vice Présidents, de la Directrice Générale des Services et du Directeur de cabinet. Vous saurez ainsi quelles sont les responsabilités de chacun dans cette nouvelle organisation.

Les finances communautaires : à travers le bilan 2013 de nos deux ex-communautés (CC2R et CCVA) mais aussi via une analyse de quelques points critiques, tels que le fameux emprunt toxique Dexia et l'évolution de nos marges de manœuvre ces dernières années. Vous saurez ainsi dans quel contexte et dans quelles conditions la nouvelle équipe prend ses responsabilités.

Ces éléments étant posés, expliqués et partagés avec vous, nous pourrons aller de l'avant, faire avancer des dossiers stratégiques (comme l'accueil des gens du voyage ou le développement numérique) mais aussi prioriser nos engagements en termes de projets structurants pour les prochaines années (piscine, pôle culturel, structures d'accueil de personnes âgées...)

Enfin, il nous faudra engager sans tarder le travail de rationalisation qui n'a pas été fait sur ce territoire. A travers des transferts de compétence, à travers la mutualisation des moyens, grâce à la mise en commun de personnels, de contrats, par des groupements de commande... Notre territoire sera exemplaire dans sa gestion. Nous rechercherons à la fois la solidarité avec les communes et la qualité du service que nous vous rendons.

Notre communauté de communes doit devenir une vraie collectivité au service du public, en lien avec les 14 communes qui font la richesse de notre territoire. Avec l'équipe qui m'entoure, nous nous y engageons pour les 6 prochaines années.

Bien sincèrement à vous,

Claude Verne,  
Président du Val d'Amboise

# Vu ce printemps...

- **Les 11 et 12 avril**, les chorales scolaires du Val d'Amboise se rencontrent au centre socio-culturel Val de Cisse, à Nazelles-Négron. La 10<sup>e</sup> édition de cet événement né d'un partenariat entre la Communauté de communes et l'Education nationale réunit près de 300 écoliers, leurs enseignants et leurs intervenants musicaux, devant les familles.



- **Le 19 mai**, Didier Pillu, apiculteur récoltant, présente à deux classes de l'école élémentaire de Noizay la vie de la ruche et les secrets de la fabrication du miel. Monsieur Pillu exploite depuis plusieurs années le rucher de la Communauté de communes. La convention arrivant à son terme en novembre 2014, on lui cherche un successeur pour veiller sur les vingt ruches communautaires. Contacter le Val d'Amboise au 02 47 23 47 44.



- **Le 20 mai**, la commune de Souvigny-de-Touraine pose la première pierre d'un ensemble qui réunira une Marpa (maison d'accueil rurale pour personnes âgées) et une école. Ce projet unique en France, défendu pendant 7 ans par le Maire, Laurent Borel et son adjoint, Richard Roig, fait de la petite commune (376 habitants) une référence en terme de dynamique sociale. L'ouverture est prévue à l'automne 2015.



- **Le 20 mai**, les 181 écoliers ayant participé à la « Mission recyclage 2014 » organisée par le service collecte du Val d'Amboise et Super Grenouille, la mascotte du tri sélectif, sont conviés à un après-midi de fête au centre socio-culturel Val de Cisse. Au programme : spectacle de la Cie Barroco Théâtre, remise des prix et goûter. Pour en savoir plus, lire la *Lettre du tri* n°28 encartée dans ce magazine.



Absente sur la photo : Mme Isabelle Gaudron

## Une équipe au service du territoire

L'élection municipale des 23 et 30 mars était également celle, pour la première fois au suffrage universel direct, des conseillers communautaires dans les huit communes du Val d'Amboise de plus de 1 000 habitants. Dans les six autres communes, c'est le conseil municipal qui a désigné ses représentants à la Communauté de communes en élisant les Maires et les Adjoints.

Ce nouveau conseil s'est réuni le 17 avril pour élire, parmi ses 41 membres, un nouveau Président.

**C'**est Claude Verne, conseiller municipal d'Amboise, qui a été élu président de la communauté de communes avec 21 voix contre 19 pour Thierry Boutard, conseiller de la minorité à Amboise et 1 vote blanc, lors d'un scrutin qui s'est déroulé à bulletin secret.

Le Président s'est ensuite adressé à l'assemblée et aux habitants présents : « Je vous remercie de votre confiance. Je veux vous dire ma gratitude car les semaines et les mois qui s'annoncent seront compliqués,

*exigeants, cruciaux même pour notre communauté de communes. Nous aurons à ouvrir des chantiers très lourds tels que le schéma de mutualisation, la préparation des nouveaux bouleversements annoncés de l'organisation territoriale, la systématisation de la contractualisation, le développement du numérique et les transferts de compétences.*

*A cela s'ajoutent les défis propres à notre territoire : mettre en œuvre une organisation opérationnelle pour que la fusion de nos*

*deux ex-communautés soit réellement une chance, programmer les investissements structurants du Val d'Amboise, assainir nos budgets... Beaucoup d'acteurs locaux attendent énormément de la communauté de communes et il va nous falloir prioriser nos engagements. Enfin, je ne veux pas d'une communauté qui déciderait tout, qui penserait tout et qui organiserait tout pour tout le monde : c'est aux élus locaux de décider et je serai le Président de tout le territoire et de tous ses habitants. » ■*

# Claude Verne : Président du Val d'Amboise

Le nouveau président de la communauté a interrompu son activité professionnelle pour consacrer son temps à la collectivité.

Conseiller municipal d'Amboise, Président du SCOT de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais depuis sa création en 2003, Claude Verne entame un quatrième mandat d'élu local avec la motivation intacte de « *comprendre, apprendre, partager et être utile aux autres ! J'entends mettre à profit les six prochaines années pour faire de notre communauté de communes, née de la très récente fusion, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, des communautés de Val d'Amboise et des Deux-Rives, une vraie collectivité et un espace de solidarité.* »

A 53 ans, il a souhaité être mis en disponibilité de son administration et

va interrompre son activité professionnelle pour se consacrer à ses fonctions électives et au territoire. Contrôleur des Finances Publiques, versé dans l'économie sociale, Claude Verne souhaite instaurer de nouvelles méthodes de gestion au sein de la communauté. « *Il faut gérer le Val d'Amboise de manière prospective, avec notre projet de territoire partagé. Anticiper l'impact de nos actions avant de nous engager, puis en évaluer systématiquement le résultat, c'est une nécessité pour ajuster notre stratégie et faire que chaque denier public soit dépensé à bon escient et dans l'intérêt général.* »



## 41 élus au conseil communautaire

Marie-Joëlle ADRAST  
Christophe AHUIR  
Chantal ALEXANDRE  
François BASTARD  
Marie-France BAUCHER  
David BENOÎT (*suppléant*)  
Dominique BERDON  
Stanislas BIENAIMÉ  
Patrick BIGOT  
Serge BONNIGAL  
Laurent BOREL  
Thierry BOUTARD  
Marc CASSY (*suppléant*)  
Richard CHATELLIER  
Nelly CHAUVELIN  
Jacky CHIPON (*suppléant*)

Valérie COLLET  
Claude COURGEAU  
Huguette DELAINE  
Pascal DUPRÉ  
Daniel DURAN  
Christine FAUQUET  
Damien FORATIER  
Christophe GALLAND  
Jocelyn GARÇONNET  
Jean-Claude GAUDION  
Isabelle GAUDRON  
Michel GASIOROWSKI  
Josette GUERLAIS  
Christian GUYON  
Martine HIBON DE FROHEN  
Evelyne LATAPY

Jean-Michel LÉNA  
Martine LORIENT (*suppléante*)  
Eliane MAUGUERET  
Marie-Claude MÉTIVIER  
Catherine MEUNIER  
Claude MICHEL  
Chantal MORLEC (*suppléante*)  
Jacqueline MOUSSET  
Pascal OFFRE  
Myriam SANTACANA  
Marie-France TASSART  
Danielle VERGEON  
Claude VERNE  
Christophe VILLEMMAIN (*suppléant*)  
Jean-Pierre VINCENDEAU

# Vice-présidents : une équipe resserrée



Claude Verne a souhaité être accompagné par 10 vice-présidents, et non 13 comme l'autorise la Loi. Une équipe resserrée, mais riche de ses compétences et de son expérience. Une équipe représentative du territoire et de sa diversité, prête à donner beaucoup pour le Val d'Amboise.

## Marie-Joëlle ADRAST

Vice-présidente déléguée à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, à la mutualisation et aux contractualisations



Comptable de métier, conjoint collaborateur dans l'entreprise artisanale de son époux jusqu'en 2011, Marie-Joëlle Adrast, 62 ans, se consacre à sa commune d'élection, Saint-Ouen les vignes, à l'ASSAD Amboise dont elle est administrateur, « et à mes cinq petits-enfants, c'est le bonheur assuré ! »

Elue pour la première fois en 1995, 1<sup>ère</sup> Adjointe, puis Maire et Vice-présidente à la Communauté de communes des Deux Rives (2008), elle entend « donner aux administrés les services et les structures dont ils ont besoin. Le Val d'Amboise doit se doter d'un service d'urbanisme intercommunal et d'un système d'information géographique (SIG) qui aiderait nos communes à élaborer leur plan local d'urbanisme (PLU). La mutualisation des services est également nécessaire pour proposer à nos concitoyens des services performants. »

## Michel GASIOROWSKI

Vice-président délégué à la voirie, chargé de la mobilité, du transport et des boucles cyclables



Contremaître EDF GDF en retraite, Michel Gasiorowski, 61 ans, est entré au conseil municipal d'Amboise en 1995. Il y occupe le poste d'Adjoint au Maire en charge de la voirie, de la mobilité et des transports depuis 2001, et reprend à la Communauté de communes la délégation voirie qu'il assume depuis 2008. « Je pars avec un avantage car je connais bien les dossiers. J'espère que nous réussirons pendant ce mandat la prise des compétences voirie, boucles cyclables et transports. » Sportif et amateur de marche à pied, attaché à la défense de son quartier et du cadre de vie en général, Michel Gasiorowski est un homme à l'écoute de ses concitoyens et de ses collègues élus. « Je vais m'investir sans réserve pour que nous parvenions à construire, ensemble, un projet de territoire attractif. »

## Chantal ALEXANDRE

Vice-présidente déléguée à l'habitat, au logement, à l'accueil des gens du voyage et à l'assainissement



Elue à Amboise en 2001, enseignante en retraite anticipée, Chantal Alexandre se consacre depuis 2008 à ses fonctions d'Adjointe aux finances. Profane en politique, elle défend des valeurs acquises par expérience ou au cours de ses voyages. « Je m'insurge contre les inégalités et la marginalisation de certaines personnes, et j'espère réunir enfin les conditions nécessaires à la création d'une aire d'accueil des gens du voyage en Val d'Amboise, là où deux mandatures n'ont pas réussi à aboutir. La politique locale de l'habitat doit également monter en puissance pour répondre aux besoins en logements et hébergements, favoriser la mixité sociale, et améliorer l'accessibilité. »

Chantal Alexandre, reprend également l'assainissement, avec l'objectif de redresser les comptes du service, d'inciter à la mise aux normes des installations autonomes, et d'agir concrètement pour le développement durable.

## Isabelle GAUDRON

Vice-présidente déléguée à l'économie, l'emploi, la formation professionnelle, les parcs d'activités, le commerce, l'artisanat, l'aménagement numérique et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.



Juriste de formation, Isabelle Gaudron, 52 ans, a travaillé au service des élus pendant 20 ans avant de se lancer elle-même en politique. Elue depuis 1998 au Conseil régional du Centre, dont elle est Vice-présidente déléguée à la formation professionnelle et à l'apprentissage, elle a rejoint le conseil municipal d'Amboise en 2001 et défend un idéal de « justice sociale, qui permette à chacun de trouver et garder sa place dans une société complexe et changeante. » A la Communauté de communes, elle entend poursuivre le travail engagé lors de son précédent mandat. « L'aménagement numérique, l'activité de la pépinière d'entreprises Pep'it, l'accompagnement de l'économie circulaire, qui intègre la notion de développement durable... sont des enjeux majeurs pour maintenir l'emploi sur notre bassin de vie et rester attractifs. »

## Patrick BIGOT

Vice-président délégué à l'action culturelle, à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse



Patrick Bigot, 62 ans, a été très engagé pendant 25 ans dans les associations de sa commune, Montreuil-en-Touraine, avant de devenir adjoint au maire en 2001.

Dessinateur projeteur à la retraite, ce passionné de patrimoine et d'automobiles anciennes a souhaité, pour son second mandat, rejoindre la Communauté de communes, « dont l'action est essentielle pour l'avenir des petites communes, notamment en ce qui concerne l'enfance et la jeunesse, un domaine où il y a beaucoup à accomplir. Je rencontre actuellement les structures avec la volonté d'être proche et à l'écoute, pour avoir une action efficace. En ce qui concerne la culture, j'entends la rendre plus proche des familles en proposant des spectacles ou événements sur l'ensemble du territoire. »

## Serge BONNIGAL

Vice-président délégué à l'agriculture et à la viticulture



Né à Limeray, Serge Bonnigal, 60 ans, a rejoint l'équipe municipale de la commune, en qualité d'Adjoint au maire, en 2014. « *Mon souhait était d'être candidat à la Communauté de communes afin de représenter Limeray et ma profession. Je suis apolitique et je suis venu pour travailler au service de notre magnifique territoire, que beaucoup nous envient, et qui mériterait l'appellation de « territoire d'origine protégée » !* »

Pour ce vigneron, Grand Maître de la Commanderie des grands vins d'Amboise, investi dans les instances régionales de la filière vins et engagé pour la pérennisation du monde agricole, la délégation agriculture-viticulture coule de source. Ses projets pour la mandature : le suivi de la construction du Vinopôle, le développement de l'œnotourisme, et la prise en compte de l'environnement et des paysages.

## Richard CHATELLIER

Vice-président délégué aux équipements sportifs intercommunaux et à l'action sociale.



Conducteur de TGV et d'autocar international en retraite, Richard Chatellier, 60 ans, s'est engagé en politique en 2007 avec la volonté de faire avancer sa commune, Nazelles-Négron, et d'améliorer le cadre de vie de ses concitoyens dans une démarche de développement durable. Elu Maire en mars dernier, ce sportif licencié de la fédération française de natation s'est naturellement donné pour objectif la réalisation d'une nouvelle piscine communautaire. « *C'est ma priorité, car elle est attendue depuis plus de 20 ans. Je m'investirai également de manière forte pour que nos associations sportives et leurs adhérents bénéficient d'équipements performants, et pour que les foyers-logements dédiés aux seniors dont le territoire a besoin voient le jour.* »

## Claude MICHEL

Vice-président délégué au développement et à l'animation touristique



Ingénieur et directeur d'établissement industriel, Claude Michel, 72 ans, s'est installé à Amboise quand il a pris sa retraite, en 2003. Il s'investit alors au sein du Foyer de jeunes travailleurs et du Conseil des sages avant d'être sollicité par le Maire pour « travailler au service des Amboisiens ». En charge à Amboise des dossiers du camping, de la piscine d'été et de l'Île d'Or, il connaît bien les questions relatives au développement du tourisme. « *Je souhaite lancer avec l'Office de tourisme du Val d'Amboise des actions pour promouvoir un tourisme désaisonnalisé, avec la participation des acteurs locaux. Le développement du projet d'hébergement Ethic Etapes, qui fera suite au redéploiement de la MJC, est un autre dossier qui me tient à cœur.* » Membre de l'ensemble vocal Chante Loire Amboise, Claude Michel aimerait que les élus communautaires trouvent le bon accord pour mener à bien un projet de territoire partagé.

## Pascal OFFRE

Vice-président délégué à l'environnement et au développement durable, chargé des ordures ménagères et de l'eau potable



Conseiller au service de l'emploi depuis 25 ans, Pascal Offre, 47 ans, a rejoint l'équipe municipale de Lussault-sur-Loire en 2001. « *Gérer sa commune, cela aide à devenir moins revendicatif, plus compréhensif... Chaque citoyen devrait s'y consacrer pour au moins un mandat !* » Adjoint au maire, récemment élu président du syndicat mixte de traitement des ordures ménagères d'Amboise (le Smitom), ce passionné de biodiversité prend en main deux gros dossiers du Val d'Amboise, la gestion des ordures ménagères et la prise de compétence eau potable. « *Nous subissons de fortes contraintes budgétaires, internes et externes, et j'ai un peu de mal à imaginer aujourd'hui comment aller au-delà de ces deux services vitaux. Néanmoins, avec une mobilisation de la commission ou de partenaires externes, peut-être pourrions nous envisager d'aller plus loin...* »

## Jean-Pierre VINCEDEAU

Vice-président délégué aux bâtiments communautaires et aux économies d'énergie



Elu au conseil municipal de Noizay, 63 ans, depuis 1989, Maire depuis 2008, Jean-Pierre Vincendeau revendique sa « non appartenance politique ». Sapeur-pompier, capitaine attaché au bureau du volontariat au Service d'incendie et de secours (SDIS 37), c'est un homme d'action et de terrain.

Il reprend au sein de la communauté du Val d'Amboise la délégation qu'il assumait lors du précédent mandat : « *Je souhaite continuer à suivre les nouvelles infrastructures qui vont se développer sur notre territoire. J'entends participer au dynamisme de cette nouvelle communauté de communes élargie, et travailler les dossiers dans un esprit de concertation, sans pression politique, au bénéfice de tous nos administrés.* »

# Finances communautaires : une situation très tendue

L'analyse des budgets de la Communauté de communes démontre une réelle fragilité, liée à la fois à un contexte compliqué et à une gestion très contestable de Val d'Amboise depuis 2011. L'absence de prises de compétences, la fusion tardive et un emprunt toxique mal renégocié viennent assombrir un peu plus le tableau en laissant très peu de marge de manœuvre au nouveau conseil communautaire.

Il existe heureusement des moyens pour rebondir, sortir de cette situation par le haut et redonner des ambitions budgétaires au Val d'Amboise : c'est ce à quoi s'emploie déjà la nouvelle équipe.

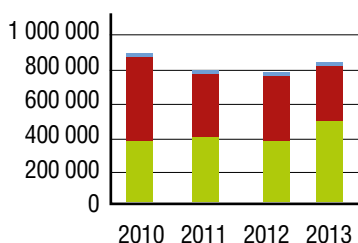
## Budgets 2013 : des résultats très contrastés

La fusion Val d'Amboise-Deux Rives ayant eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le conseil communautaire a eu à approuver les comptes administratifs des deux ex-entités. L'analyse comparée des budgets 2013 fait apparaître des résultats contrastés, qui constituent, ensemble, la situation de la nouvelle communauté à sa naissance.

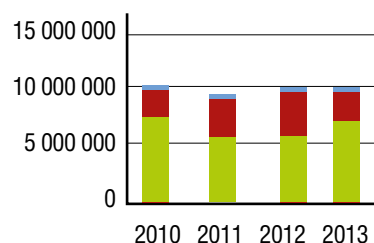
Les produits des deux ex-communautés de communes ont une très faible progression. La réforme de la taxe professionnelle a ralenti la dynamique de recettes qu'avait Val d'Amboise et les dotations d'Etat vont en diminuant.

Les produits des impôts représentaient, en 2013, 64 % des recettes de Val d'Amboise et 54 % de celles des Deux Rives tandis qu'à l'inverse, les dotations étaient respectivement de 29 % et 43 %.

### CC2R

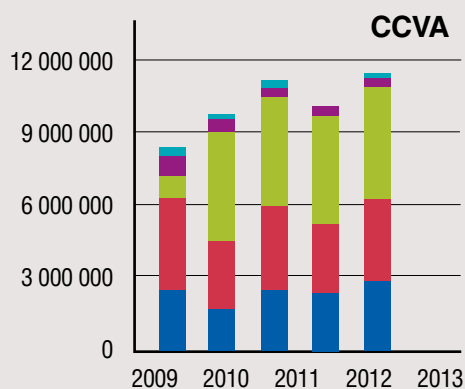
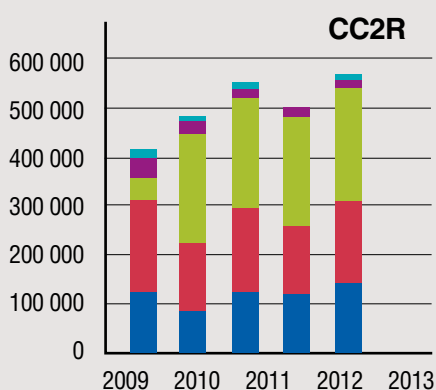


### CCVA



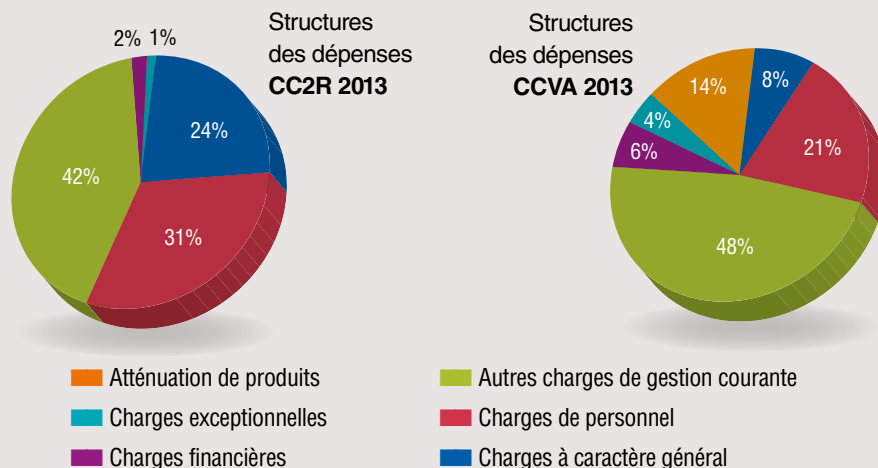
Autres produits DGF et autres dotations Ressources fiscales

## Les dépenses courantes



Dans les deux structures, les dépenses de fonctionnement progressent plus rapidement que les recettes. La croissance des dépenses de Val d'Amboise est même inquiétante en 2013. Le Trésorier parle sur ce point d'une « absence de maîtrise des dépenses ».

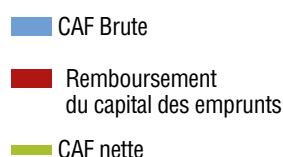
La plus grosse part du budget de Val d'Amboise est « l'atténuation de produits » (45 % des dépenses de fonctionnement). Il s'agit des sommes versées aux communes qui percevaient autrefois la Taxe professionnelle. Dans une Communauté de communes « normale », ces montants sont bien moindres car ces attributions de compensation diminuent au fur et à mesure que les communes transfèrent des compétences et des charges à la Communauté de communes. Ce chiffre révèle à lui seul la quasi absence de prises de compétences ces dernières années.



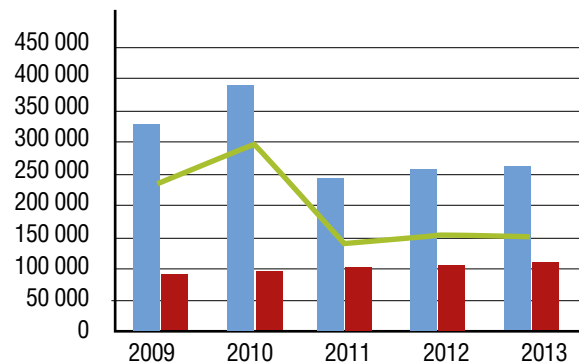
# Une capacité d'autofinancement en forte baisse

La capacité d'autofinancement correspond à l'épargne. Cette « CAF » brute est la différence entre les dépenses et les recettes courantes. En déduisant le remboursement en capital de la dette, on obtient la CAF nette. Cette somme, qui ne doit pas être négative, correspond à l'argent dont dispose la Communauté de communes pour financer ses investissements, ses équipements.

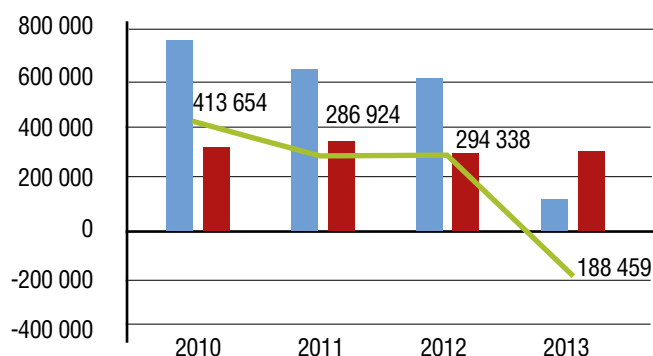
Si la CAF nette des Deux Rives est stable, celle de Val d'Amboise est en forte baisse. Le Trésorier précise qu'elle « s'effondre ». Cela est dû à la fois à la trop forte augmentation des dépenses courantes et à « l'effet emprunt toxique ». En effet, le budget principal de 2013 a dû supporter une « indemnité » de 350 000 €, payée à Dexia dans le cadre de la renégociation de cet emprunt sur le budget assainissement.



### CC2R



### CCVA

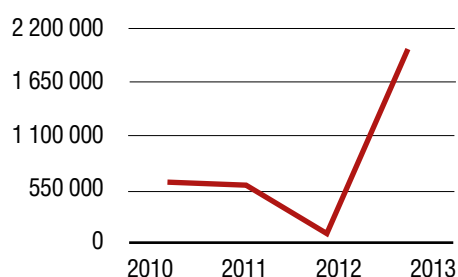


## De faibles marges de manœuvre en matière d'investissement

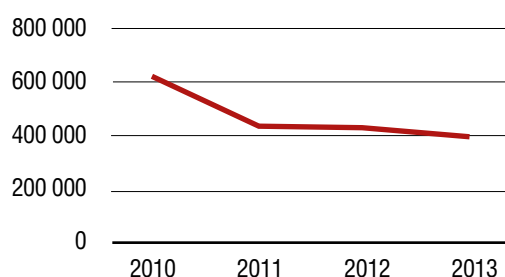
Les investissements des deux communautés étaient du même ordre en 2010 et 2011 (bien que les Deux Rives soit une structure bien plus petite). Les dépenses d'équipement de Val d'Amboise ont fortement chuté en 2012 avant de bondir en 2013 (même si une part importante de ces investissements correspond en fait à de l'affichage puisque les crédits ont en réalité été reportés sur le budget 2014)

Les investissements lancés en toute fin de mandat sur le budget principal, alors même que l'épargne était négative, viennent aujourd'hui limiter fortement les possibilités d'intervention de la nouvelle équipe, y compris sur le budget 2014.

### Opération d'équipement CCVA



### Opération d'équipement CC2R





# Il était une fois un emprunt toxique et une négociation... empoisonnée

Le budget assainissement est un budget annexe de Val d'Amboise. Signé en 2002, le contrat a été renégocié dès 2003. Puis (mal) renégocié en 2006 et en 2010.

**L**a renégociation de 2006, qui portait sur 2,9 millions d'euros, a en effet indexé l'emprunt sur la parité euro / franc suisse. La crise financière et monétaire débutée en 2008 s'est traduite par une forte évolution du franc suisse, faisant passer le taux de l'emprunt de 4,69 % à... 14,30 % en 2013 ! Avec des intérêts qui ont augmenté de 94 % entre 2011 et 2013 !

La majorité du Conseil communautaire a donc choisi de sortir de cette spirale. Elle avait pour cela le choix du contentieux (en mettant en cause Dexia comme l'ont fait d'autres collectivités) ou de la renégociation. C'est la deuxième option qui a été retenue fin 2013.

## Mais à quel prix !

Deux millions d'euros d'indemnités versés à Dexia pour « *remboursement anticipé* », plus 350 000 € d'indemnité supplémentaire. En outre, un nouvel emprunt de 580 000 € a été contracté en 2013 auprès de la même société à 3,63 %.

Le budget assainissement doit désormais rembourser 4,5 millions (les 2,5 millions restant dus auquel s'ajoutent les 2 millions de pénalités) étalés sur 23 ans. Ainsi, pour un emprunt de 2,9 millions, la communauté de communes aura payé en indemnités, en frais d'avocat et frais divers et en intérêts... la modique somme de 2,8 millions, soit 97 % du capital emprunté.

Un « *cadeau empoisonné* » qui vient alourdir la facture d'assainissement de tous les habitants du territoire. En effet, ce budget n'étant équilibré que par la redevance, il n'y aura pas d'autre choix que de prévoir des hausses. Une augmentation de 5 % est déjà prévue pour le second semestre 2014.

# 36 millions

c'est le budget total consolidé au 31 décembre 2013 (soit 33 millions pour Val d'Amboise et 3 millions pour les Deux Rives)

## Les budgets annexes : comment ça marche ?

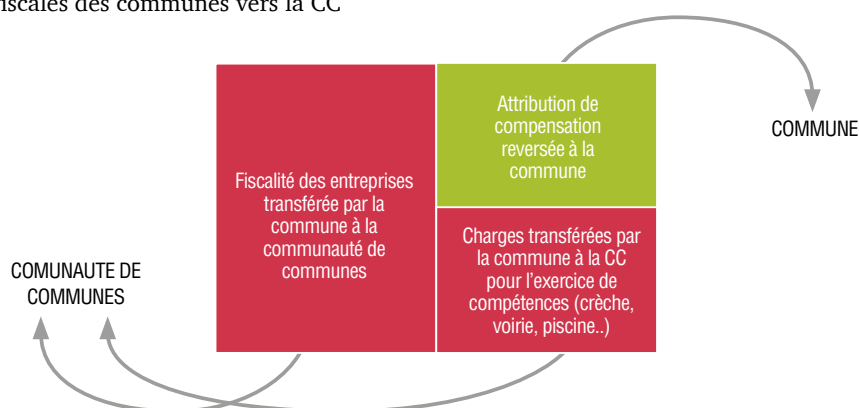
Il n'y a pas que les budgets principaux des deux ex-Communautés de communes. Elles avaient aussi, chacune, des budgets annexes :

- Ceux qui sont liés à l'économie : pour Val d'Amboise le budget des zones d'activités et celui des locaux d'activités ; pour les Deux Rives, celui du commerce et de la zone d'activités de Mosnes. C'est le budget principal qui vient équilibrer ces budgets annexes (pour 2013 : à hauteur de 1,5 million d'euros).
- Ceux qui sont liés à l'environnement : pour Val d'Amboise, celui de l'assainissement collectif, celui de l'assainissement autonome et celui des ordures ménagères, dont les dépenses ne peuvent s'équilibrer qu'avec les recettes du service.

# Des moyens pour rebondir

Face à un tableau peu réjouissant, auquel il convient d'ajouter les baisses des dotations d'Etat, il existe heureusement des raisons d'espérer. Le Président du Val d'Amboise prend ce dossier des finances à bras-le-corps afin que la Communauté de communes retrouve rapidement des marges et des capacités d'investir. Petit tour d'horizon des chantiers en cours.

- 1 Réaliser des économies sur les dépenses courantes en étant particulièrement rigoureux : un euro dépensé doit être un euro utile.
- 2 Mieux travailler avec les autres collectivités : mutualiser en partageant des personnels, des contrats, des services afin de diminuer la charge de chacun.
- 3 Supprimer le versement de TVA aux budgets économie : depuis de nombreuses années, les sommes versées du budget principal aux budgets annexes liés à l'économie étaient augmentées de 20 % au titre de la TVA. Val d'Amboise payait une taxe pour se verser des fonds à elle-même ! Ce n'est absolument pas normal et ce sont 200 à 250 000 € / an à récupérer.
- 4 Revoir la répartition des charges et des ressources entre la Communauté de communes et ses communes membres :
  - d'abord en retravaillant sur les attributions de compensations (AC) (voir encart ci-dessous)
 Le niveau des attributions de compensation doit résulter de l'estimation de la charge transférée. Plus la charge transférée est importante plus le niveau de l'AC reversée à la commune diminue et plus la CC a les moyens d'exercer la compétence transférée.
  - ensuite en transférant des recettes fiscales des communes vers la CC
- 5 Diminuer les virements faits du budget principal vers les budgets annexes.
- 6 Revoir à la baisse certains projets trop lourds pour la Communauté de communes, les programmer, les étaler dans le temps, partager des priorités claires.
- 7 Se battre pour récupérer 900 000 euros sur les 2 millions versés à DEXIA en activant le fonds de soutien aux collectivités.



Val d'Amboise a bénéficié du transfert de la part communale de la fiscalité des entreprises (ex-taxe professionnelle) en 2002, mais leur reverse plus de 5 millions d'euros sous forme d'attributions de compensation.

## Cindy Desroches, Directrice générale des services

Après avoir dirigé les services de la Communauté de communes des Deux Rives, 4 500 habitants, la jeune femme de 34 ans prend en main les services du Val d'Amboise, 74 agents, 28 477 habitants. Un défi qu'elle relève sereinement.



Cindy Desroches sait ce qu'elle veut. Captivée par la diversité des métiers et des missions du service public, elle a très tôt ressenti l'envie de participer concrètement à la vie politique par la mise en œuvre, au niveau local, des politiques publiques et s'est donné les moyens de réussir. Diplômée d'un Master 1 « science politique » et d'un Master 2 « droit des collectivités territoriales », elle effectue son stage de fin d'études à la ville d'Amboise, et y décroche un premier contrat de 6 mois en remplacement de la directrice générale adjointe des services.

Repérée par la Communauté de communes des Deux Rives, elle est recrutée en aout 2006 comme directrice des services, fonction qu'elle occupe pendant 8 ans.

*« J'y ai vécu une expérience très enrichissante et formatrice du fait de la polyvalence des missions et la nécessité d'intervenir sur tous les niveaux d'activité, de l'aide à la décision politique jusqu'à sa mise en œuvre. C'est aujourd'hui un atout dans un poste à responsabilité que de connaître le détail du travail des agents que l'on encadre. »*

Elle poursuit sa formation et obtient une certification professionnelle INSET de Directeur financier en 2010. avant de prendre, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la fonction de directrice générale adjointe au sein de la nouvelle Communauté de communes du Val d'Amboise. Après la fusion des CC du Val d'Amboise et des Deux Rives et l'élection d'un nouveau conseil communautaire, elle accepte, en avril

dernier, le poste de directrice générale des services de la CC du Val d'Amboise nouvellement créée.

*« Je trouve très stimulant de pouvoir mettre en œuvre, réaliser les projets portés par les élus. Avoir la satisfaction de dépenser efficacement, utilement les deniers qui nous sont confiés par les administrés.*

*J'apprécie également d'avoir cette capacité à proposer, à innover, à développer, à tester aussi bien dans les outils mis en place pour notre travail au quotidien, dans l'organisation des services ou pour d'importants investissements. J'aime relever des défis, trouver des solutions, et la place qui m'est offerte aujourd'hui est un poste formidable pour cela, même s'il exige quelques sacrifices... » ■*

## Stéphane Delbarre, Directeur de cabinet

Transformer les idées en projets et accompagner les élus dans leur réalisation relève parfois du casse-tête. La complexité, c'est justement ce qui fait avancer Stéphane Delbarre, 40 ans.

De formation économique, documentaliste de profession, Stéphane Delbarre est engagé depuis toujours dans l'éducation populaire, la culture, la cohésion sociale. Il participe à la création des Restos du cœur à Amboise, de la radio locale Radio Active, d'un point d'appui aux associations locales ou encore du festival Les Courants.

Elu Adjoint au Maire d'Amboise en charge de la jeunesse en 2001, il pilote la réhabilitation de l'accueil de loisirs, la création du Pôle jeunesse Bertrand Schwartz, la création et l'animation du conseil municipal des jeunes, la contractualisation avec la CAF et Jeunesse et Sports...

En 2008, il devient Directeur de cabinet du Maire d'Amboise où il travaille à la mise en œuvre du projet pour Amboise porté par la Municipalité. Il est également associé à

l'élaboration d'un projet de territoire intercommunal à 14 communes : « Je recherche toujours « l'intelligence de territoire » et l'intérêt des habitants. Le service public, c'est être au service du public. Travailler pour les élus, c'est travailler pour les habitants. Quoi de plus intéressant qu'œuvrer pour améliorer le quotidien de nos concitoyens, équiper leur territoire, leur faciliter la vie ? Je me retrouve dans une administration qui revendique son « pouvoir de dire oui » plutôt que celui de contraindre pour contraindre. »

Faire avancer les dossiers, voir des problèmes devenir des solutions, transformer des idées en projet, accompagner les élus... « de la conception à l'accouchement ! Mon travail est un défi quotidien. Cela tombe bien, j'aime faire entrer des carrés dans des cercles ! » ■



# Raconte moi ton entreprise...

Le 22 mai, près de soixante-dix établissements du territoire ont participé aux premières rencontres des entreprises du Val d'Amboise, dans les locaux de la pépinière d'initiative territoriale Pep'it, à Pocé-sur-Cisse.

Organisé par la Communauté de communes et le Groupement des entreprises du Val d'Amboise (Geida), en partenariat avec la Chambre de commerce et d'Industrie de Touraine et avec le concours de la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire, ce premier « networking », que l'on peut traduire par « mise en réseau », a fait le plein.

Les participants, réunis par petites tables, disposaient de trois minutes chacun pour présenter leur activité. A chaque tour (quatre pendant la soirée), la composition des tables changeait pour que chaque entreprise puisse faire un maximum de rencontres. Objectif : la mise en réseau des entreprises locales, de la PME industrielle à la très petite entreprise évoluant sur un



marché de niche.

« Cette soirée était très attendue, nous avons dû refuser du monde, précise Marie-Line Deslandes, directrice du service développement économique du Val d'Amboise. Notre territoire, avec plus de 1 000 établissements, est riche de ses savoir-faire et devrait permettre de trouver des solutions locales pour qui cherche de nouveaux débouchés, de nouveaux

fournisseurs, de nouveaux partenaires... Nous disposons d'un lieu idéal, la pépinière Pep'it, et de la technologie mise à disposition par une entreprise hébergée dans ses murs (lire ci-dessous) pour favoriser ces synergies et dynamiser l'économie locale. » Dans cette perspective, et au regard du succès de ces premières rencontres, il est envisagé d'en faire un rendez-vous régulier. ■

## Web Perspective, le « gardien du temps »

Organiser la soirée du 22 mai en se passant du logiciel développé par l'entreprise Web Perspective aurait donné bien du fil à retordre aux organisateurs...

En 90 minutes, l'événement a en effet généré 1 120 rencontres, programmées en quelques battements de processeur par le logiciel Matchmaking Studio de la société Web Perspective.

« Pour le faire manuellement, une semaine aurait été nécessaire à une personne équipée d'un tableur... un vrai casse-tête ! », plaisante Brice Delattre (à droite sur la photo), le jeune créateur d'entreprise.

Responsable informatique pendant 10 ans, il a longtemps cherché une solution pour permettre à un maximum de gens de se rencontrer en un minimum de temps. Il développe d'abord un outil sur Excel, puis crée en 2009 un logiciel spécifique qu'il met à disposition des Chambres de commerce et d'industrie. En 2012, naît une plateforme applicative accessible via Internet ([www.matchmaking-studio.com](http://www.matchmaking-studio.com)) qui propose, sur abonnement, les outils nécessaires à l'organisation, la personnalisation et la gestion d'événements-rencontres (speed-datings,



business-datings, job-datings) et, depuis peu, de forums et de conventions d'affaires. Fort de plus de 120 événements organisés en cinq ans, Brice Delattre crée une SARL en juin 2013, et s'installe dans un bureau de la pépinière Pep'it à son ouverture, en

décembre. « Ici, les conditions sont réunies pour que je puisse développer mon activité au national comme à l'international, notamment au Canada et en Belgique, et faire évoluer ma solution pour rester à la pointe de l'innovation ! » ■

## Un parking fonctionnel aux Platanes

Un parking goudronné de 25 places (dont une place réservée aux personnes handicapées et 4 aux poids lourds) a été aménagé au mois de janvier à Nazelles-Négron, sur l'ancien terrain vague situé à proximité des restaurants Les Platanes et Le Terminus, ainsi que du centre d'informatique FEPP. Montant de l'opération, qui incluait également une modification d'accès à la rue de Perreux en sortie du tunnel SNCF : 208 200 €.



Les travaux d'aménagement de la ferme de La Girardière et de ses dépendances (sur la commune de Chargé), pour accueillir à la fin de l'année 2014 les services d'assainissement du Val d'Amboise (10 agents), ont débuté au mois d'avril. Montant de l'opération : 283 800 €.



Le chantier du Vinopôle Centre Val de Loire, qui s'élèvera avenue de Chanteloup à Amboise, a été lancé au mois d'avril. Le futur complexe sur 1 166 m<sup>2</sup>, réunira en un lieu la recherche, l'enseignement et l'innovation au service de la filière viticole de toute la région Centre. Montant de l'opération : 2 292 000 € (financés à 86 % par des partenaires et la vente des locaux à leurs futurs utilisateurs).

Au centre bourg de Mosnes, qui fait l'objet d'un programme global de réaménagement, la démolition d'une maison et d'une grange mitoyennes a rendu possible la réalisation de deux projets.

Début 2014, la rénovation complète du multiservices a nécessité 5 mois de travaux et la fermeture temporaire du commerce, pour un montant global de 132 405 € (financés à 73,6 % par des partenariats), auxquels se sont ajoutés 6 365 € d'indemnisation de l'exploitante. « Au panier de Clara » a rouvert le 24 mai.

Seconde opération, la construction de trois logements sociaux de type 3 par le bailleur Touraine Logement, dont le chantier a débuté début juin et la livraison est attendue en 2015.

La Communauté de communes subventionne chaque logement à hauteur de 10 000 €.



# Adapter votre logement : et si vous y pensiez maintenant ?

Baignoire difficile à enjamber, escalier dangereux, circulation compliquée dans le logement... N'attendez pas que les difficultés liées à l'âge vous empoisonnent la vie pour engager des travaux d'adaptation. Vous bénéficierez des aides financières exceptionnelles mises en place par la communauté de communes jusqu'en 2016.

Quand on est jeune retraité et que la santé est au beau fixe, on n'a pas très envie de se projeter dans les difficultés qui surgiront avec l'âge. Et pourtant, la réalisation de travaux chez soi demande beaucoup d'énergie : contacter différents artisans pour comparer les prestations, choisir les matériaux, la couleur de la faïence par exemple... Le temps des travaux est lui aussi une épreuve : « *Quelle est la bonne période ? Combien de temps les ouvriers seront-ils à la maison ? Vais-je pouvoir supporter cette dépense avec ma retraite ?* »

Dans l'idéal, c'est quand tout va bien qu'il faudrait se poser la question : « *Vais-je pouvoir rester dans ma maison et y vieillir sereinement ? Y a-t-il des aménagements à prévoir ?* »

En parler en famille ou entre amis, se documenter sur Internet, se déplacer dans les magasins pour choisir de nouveaux éléments sanitaires, sont des moments agréables quand ils ne sont pas subis et faits dans l'urgence...

## Le bon moment, c'est maintenant !

Le programme 1.2.3 CHEZ VOUS, lancé en novembre 2013 pour trois ans par la



Communauté de communes en partenariat avec l'Etat (Agence nationale de l'habitat) et le Conseil général d'Indre-et-Loire, dispose en effet de financements importants destinés aux propriétaires privés qui souhaitent engager des travaux d'amélioration.

L'un de ses objectifs est de permettre à tous les retraités et aux personnes jeunes atteintes d'un handicap d'améliorer leur cadre de vie en adaptant leurs logements. Ces derniers sont invités à contacter l'opérateur choisi par Val d'Amboise, le PACT d'Indre-et-Loire, pour une étude de leur situation.

## Un accompagnement global

Selon le niveau de ressources, la visite-conseil d'un expert peut être envisagée afin de diagnostiquer les problèmes rencontrés dans le logement.

Les propriétaires reçoivent ensuite un compte-rendu de la visite dans lequel les préconisations de travaux sont détaillées : descriptif de leur projet initial, projet complémentaire si besoin, croquis avant et après, liste des travaux à réaliser précisés poste par poste...

Après un temps de réflexion et d'échanges entre la technicienne et les propriétaires, ces derniers font appel à l'artisan de leur choix pour obtenir des devis. Le dossier de demande de subvention est alors constitué par le PACT d'Indre-et-Loire et tous les financeurs sont alors mobilisés : Anah, Conseil général d'Indre-et-Loire, caisses de retraite, Communauté de communes du Val d'Amboise.

Toutes ces démarches prennent du temps. N'attendez pas pour contacter le PACT d'Indre-et-Loire et bénéficier d'un montant de subvention maximum ! ■

## Une douche à l'italienne

Jeanne a été victime d'une chute et elle a été très handicapée pendant 4 mois. « *Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre, explique-t-elle, mais je ne veux pas revivre une telle épreuve et je souhaitais remplacer ma baignoire par une douche à l'italienne.* »

Le technicien du PACT d'Indre-et-Loire se déplace chez elle afin d'étudier les possibilités de réaménagement de sa salle de bain. Le logement est petit, mais le projet est tout à fait réalisable sans travaux trop onéreux.

**Montant des travaux : 3 843 €**

**Subvention de l'Etat et du Conseil général : 2 514 €**

**Aide complémentaire du Val d'Amboise : 359 €**

## Profiter de son jardin

Lucien et Martine résident dans une maison construite sur sous-sol et les pièces de vie sont situées en étage. « *Mon mari ne pouvait plus franchir seul les escaliers et ses sorties se faisaient de plus en plus rares. Nous avons contacté le PACT d'Indre-et-Loire afin d'être conseillé dans notre projet d'installation d'un élévateur.* »

Lors d'une visite, la technicienne confirme que cette solution est la plus adaptée. Elle va permettre à Lucien de profiter de son jardin en étant autonome. Martine, qui est en pleine forme, va elle aussi l'utiliser pour transporter le linge, les courses...

**Montant des travaux : 21 847 €**

**Subvention de l'Etat et du Conseil général : 6 500 €**

**Subvention de la caisse de retraite : 2 000 €**

**Aide complémentaire de la CCVA : 1 000 €**

## Les permanences

Le PACT d'Indre-et-Loire est présent chaque mercredi matin sur le territoire de 10h à 11h30.

### Communauté de communes :

- les 7 et 21 mai
- les 4 et 18 juin
- les 2 et 16 juillet
- les 3 et 17 septembre

### Mairie d'Amboise :

- les 14 et 28 mai
- les 11 et 25 juin
- les 9 et 23 juillet
- les 10 et 24 septembre

> PACT d'Indre-et-Loire

303 rue Giraudeau 37000 Tours

02 47 36 25 65 - 123chezvous@pact37.fr



## Chantier PrioriTerre : appel à volontaires !



Comme l'an passé en juillet et août, l'accueil de loisirs PrioriTerre de l'association Bul' de Mômes prendra ses quartiers d'été en bord de Loire, à Lussault-sur-Loire. Les bricoleurs bénévoles sont les bienvenus pour aider à construire le camp nature, du 23 au 28 juin.

**S**ix journées, c'est un délai serré pour faire pousser une structure en capacité d'accueillir en toute sécurité et de résister tout l'été à soixante « explorateurs » âgés de 6 à 15 ans. Neuf cent cinquante heures de travail, l'intervention de 50 bénévoles, et le soutien moral de 162 visiteurs et curieux avaient été nécessaires en 2013 pour relever le défi. Aussi, l'équipe d'animation invite les volontaires et les familles à revenir nombreux pour lui prêter main forte. Au programme de cette semaine

de chantier : montage de la yourte, des toilettes sèches, des barnums, des tables, atelier de froissartage (technique scout de construction) et de nœuds... Et pour le réconfort des troupes, une table généreuse et gratuite, dressée avec les petits plats mitonnés par les seniors de l'association. Faites circuler l'information et venez nombreux pour aider, même si vous ne disposez que de quelques heures...

> **Info et inscriptions auprès de l'association Bul' de Mômes (coordonnées ci-dessous).**

## Activités aquatiques : réservez la vôtre

La piscine couverte Georges Vallerey ferme le 29 juin pour l'été, mais les inscriptions à la plupart des activités aquatiques - aquagym, aquamôme (3-6 ans) et natation pour tous (+ de 12 ans) - sont possibles dès le 30 juin. Pour l'école de l'eau (6-12ans) les inscriptions se dérouleront du 1<sup>er</sup> au 5 septembre de 16h30 à 18h30 à la piscine.

Toutes ces activités reprendront à partir du 8 septembre, date de réouverture du bassin.

Les formulaires d'inscription seront téléchargeables sur le site [www.cc-valdamboise.fr](http://www.cc-valdamboise.fr) à partir du 25 juin. Ils peuvent également être retirés au siège de la Communauté de communes, ou à la piscine Vallerey.

> **Pour tout renseignement ou inscription en juillet et en août, contactez la Communauté de communes du Val d'Amboise au 02 47 23 47 44 et demandez le « service piscine ».**

## Petite enfance « en vacances »

Certaines structures d'accueil des tout-petits ferment quelques jours cet été, mais le service n'est pas interrompu pour autant :

### Accueil collectif

● **Pôle petite enfance Vilvent à Nazelles-Négron** : le multi accueil ferme du 4 au 22 août inclus. Les enfants dont les parents travaillent peuvent être accueillis au multi accueil Les Bouts d'Chou à Amboise. La halte garderie ferme du 4 au 29 août inclus.

● **Crèche Les Bouts d'Chou à Amboise** : la halte garderie ferme du 4 au 29 août inclus.

> **Contactez le multi accueil Les Bouts d'Chou au 02 47 23 47 24**

### Accueil individuel

● **L'antenne nord du relais d'assistants maternels, à Nazelles-Négron**, est ouverte en juillet et août, à l'exception des 1<sup>er</sup> et 2 août et de la semaine du 11 au 15 août. Contact : 02 47 57 04 19.

● **L'antenne sud, à Amboise**, ferme du 7 au 25 juillet inclus et est ouverte en août. Contact : 02 47 57 88 52.

● **L'antenne située à Saint-Ouen-les vignes** est ouverte en juillet et août, à l'exception des 1<sup>er</sup> et 2 août et de la semaine du 11 au 15 août. Contact : 02 47 30 82 77.

## Été 2014 : en avant les loisirs !

L'association Bul' de Mômes assure pour la Communauté de communes l'accueil de loisirs des enfants âgés de 3 à 15 ans dans trois structures, dont l'une éphémère et de plein air.

### Lussault-sur-Loire

Camp nature, sur l'ancien terrain de sport « Léon Capillon »

Age : de 6 à 15 ans

Ouverture : en juillet et août

Horaires : de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Inscription : à la journée uniquement

Transport : possibilité d'accueil à Saint-Ouen-les-Vignes à partir de 7h30 puis départ du bus à 9h sur la place de l'Église et retour à 18h puis possibilité d'accueil au centre de Saint-Ouen jusqu'à 18h30.

### Saint-Ouen-les-Vignes

Age : de 3 à 6 ans

Ouverture : en juillet et août

Horaires : de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Inscription : à la 1/2 journée

Transport : pas de transport

### Montreuil-en-Touraine

Age : de 3 à 12 ans

Ouverture : en juillet uniquement

Horaires : de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Inscription : à la 1/2 journée

Transport : pas de transport

### > Inscriptions été 2014

Les inscriptions sont possibles tout l'été en fonction des places disponibles.

Bul' de Mômes - 4 rue Antoine Genty

37530 Saint-Ouen-les-Vignes

Tél. : 02 47 30 82 76



## Pour une rentrée en musique !

C'est une chance pour notre territoire : quatre écoles proposent un enseignement musical de qualité, quel que soit votre âge ou vos objectifs, à proximité de chez vous... Les inscriptions sont ouvertes dès à présent, alors n'attendez plus !

### École Paul Gaudet d'Amboise

C'est un lieu de découverte de la musique et du théâtre, d'éveil (dès 3 ans) et d'apprentissage musical, instrumental et vocal, de pratiques collectives... Elle dispense un enseignement spécialisé aux amateurs ou aux futurs professionnels. Le cursus permet d'acquérir de solides bases et un bon niveau amateur. Les enseignements sont délivrés par 27 professeurs diplômés ou titulaires de prix de conservatoire.

#### > Inscriptions 2014-2015

Jusqu'au 25 juillet, puis à partir du lundi 18 août, 4 place Richelieu à Amboise.

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h45 à 18h.

02 47 57 06 97

@ : [ecoledemusique.amboise@wanadoo.fr](mailto:ecoledemusique.amboise@wanadoo.fr)

Site : [emtpga.wix.com/emt-paul-gaudet](http://emtpga.wix.com/emt-paul-gaudet)

### École de musique de Limeray

Elle propose une formation musicale (dès 5 ans) et une pratique instrumentale aux musiciens amateurs de tous âges et de tous niveaux. Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés et des examens sont

organisés chaque fin d'année. A terme, les élèves sont accueillis dans l'harmonie municipale de Limeray qui se produit plusieurs fois dans l'année.

#### > Inscriptions 2014-2015

Le mardi 9 septembre de 19h à 20h30

à la salle des associations de Limeray.

Les pré inscriptions sont possibles à partir de fin juin.

02 47 30 49 19

@ : [isa.chirac@free.fr](mailto:isa.chirac@free.fr)

### École de musique de Mosnes

Créé en 1991, elle a pour objectif de former au solfège (à partir du CE1 pour les enfants) et à la pratique instrumentale pour orchestre d'harmonie de nouveaux musiciens, jeunes ou adultes, dans la perspective de leur intégration à la Musique de Mosnes. L'année musicale est calquée sur le calendrier scolaire et s'achève avec la présentation des élèves aux examens de la Confédération musicale de France.

#### > Inscriptions 2014-2015

En septembre 2014, contacter M. Jean-Claude Moulin au 02 47 30 10 47.

### École de musique de Nazelles-Négron

Elle forme depuis 17 ans les futurs musiciens des harmonies de Nazelles-Négron et de Noizay. Enfants, adolescents et adultes sont les bienvenus dans ses rangs.

Les cours d'éveil, d'instrument, de formation musicale et de solfège sont dispensés par 9 professeurs diplômés sur trois sites mis à disposition par la commune de Nazelles-Négron. ■

#### > Inscriptions 2014-2015

Mercredi 3 septembre de 17h30 à 20h30,

mercredi 10 et samedi 13 septembre

de 10h à 12h à la salle de musique de la Grange Rouge (près du stade de foot).

L'école de musique sera également présente au Forum des associations de Nazelles-Négron, le samedi 13 septembre après-midi.

Les pré inscriptions sont possibles à partir

du 15 juin : contacter Mme Claudine Boisseau au 06 67 97 06 42.

@ : [claudine.boisseau@bbox.fr](mailto:claudine.boisseau@bbox.fr) ou

[ecolemusiquenazelles@free.fr](mailto:ecolemusiquenazelles@free.fr)

Site : [www.ecolemusiquenazelles.com](http://www.ecolemusiquenazelles.com)

# Deux journées totalement BD

Les bulles du 9<sup>e</sup> art plantent le décor à Saint-Ouen-les-Vignes les 28 et 29 juin.

Venez rencontrer les auteurs au travail, faire dédicacer votre album préféré, ou simplement flâner en toute décontraction.



**P**armi les 27 auteurs présents, Daniel KOX et son Agent 212, sont à l'honneur de ce septième festival. Né en 1981, cela fait maintenant 24 tomes que le policier débonnaire accumule les gaffes et endure les soufflantes du commissaire ! Le festival BD Les Courants vous donne l'occasion de voir comment l'auteur croque ses personnages au physique si... particulier. Les fans de Blake et Mortimer vont faire connaissance avec Antoine Aubin (le samedi) qui vient présenter le dernier album paru, L'Onde Septimus (décembre 2013).

Bruno Loth, auteur engagé, sera présent

avec la série Ermo, qui se situe en 1936 en pleine guerre civile espagnole et met en scène un orphelin d'une douzaine d'années.

## Animations et concerts

Au programme de ces deux journées également : une « projection rencontre » avec le dessinateur Jean-Claude Mézières, filmé dans l'intimité de son atelier, des initiations gratuites à la mise en couleur de BD (le samedi à 15h), au Manga (le dimanche à 15h), une vente de BD, des expositions et pas moins de huit concerts... ■

> **Tout le programme sur :**  
[www.lescourants.cour.com](http://www.lescourants.cour.com)

## La BD, c'est aussi à la Médiathèque

Pour la quatrième année, la médiathèque Aimé Césaire, à Amboise, accompagne le festival BD Les Courants.

- jusqu'au 5 juillet  
Expo BD « Mieux comprendre le Manga »
- les mercredis 18 et 25 juin  
Atelier « dessiner un personnage Manga »
- vendredi 27 juin  
Rencontre-dédicace Simon Hureau

# Les bons plans de l'Office de tourisme

Pour organiser vos sorties ou trouver le dépaysement sans vous ruiner, suivez l'appli pour smartphones Val d'Amboise Tour. Lancée en 2011, elle s'est enrichie d'un nouveau module pour proposer des offres préférentielles.

**L**e module « Les bons plans », c'est la nouveauté de la saison, qui permet de faire profiter les touristes et la population locale d'offres promotionnelles de la part des prestataires du territoire : restaurants, hébergements, commerçants, lieux de visites... Accessibles dans l'application mobile à la rubrique du même nom, Les bons plans le sont aussi depuis la page d'accueil du site Internet [www.amboise-valdeloire.com](http://www.amboise-valdeloire.com). Ils donnent accès à des coupons de promotions que l'internaute imprime lui-même pour le présenter au prestataire. Pour l'utilisateur de smartphone, une capture d'écran est jointe à l'offre pour

être présentée directement via son téléphone portable.

## Suivez le guide !

Téléchargée par 6 400 utilisateurs, Val d'Amboise Tour vous informe également gratuitement et en temps réel des horaires des sites touristiques, des manifestations, de la météo... Envie de profiter d'un rayon de soleil pour redécouvrir le patrimoine local, aller chiner dans une brocante ou goûter la cuisine d'un nouveau restaurant ? D'un clic, vous contactez l'établissement de votre choix, puis demandez à google maps de vous y accompagner. Vous partagez ensuite votre avis avec les autres utilisateurs. ■



Application  
GRATUITE



[www.amboise.mobi](http://www.amboise.mobi)



## « Ici-même », festival en pente douce

Pour sa seconde édition, les 30 et 31 août, l'écofestival Ici Même investit à nouveau les pelouses ligériennes de Lussault-sur-Loire.

**T**out au long du week-end, le village essaiera sur le site de l'ancien terrain de rugby et proposera des animations pour les petits et les grands, des jeux coopératifs, un espace jeune public, des sorties en bateau à la découverte de la faune et de la flore, des spectacles et concerts...

Dans la « zone de libres échanges » les festivaliers pourront échanger livres, graines et savoirs (réparation de vélo, jardinage, fabrication de pain...) et prolonger les débats engagés lors des conférences et tables rondes, sur le thème de l'écoconstruction ou de la relocalisation de l'énergie.

### Eco-responsible !

L'association tourangelle Manifesto !, qui organise ce rendez-vous familial alliant

culture, sensibilisation à l'environnement et développement durable, en a soigné chaque détail : comme l'an passé, l'ensemble de l'électricité nécessaire à la scène sera produite sur place grâce au Solar Sound System, et les artistes programmés sont originaires de la région. La buvette et la restauration proposeront des produits locaux issus de circuits courts, et le tri sélectif sera la règle. Enfin, l'accès au festival à vélo sera encouragé avec des départs organisés depuis Tours, Montlouis et Amboise, comme le co-voiturage grâce au site dédié mis en place par le Conseil général d'Indre-et-Loire. ■

### > Plus d'infos sur :

[www.icimemefestival.com](http://www.icimemefestival.com)

[www.facebook.com/IciMemeEcoFestival](https://www.facebook.com/IciMemeEcoFestival)

### Samedi 30 août

- De 12h à 14h : pique-nique géant
- De 13h30 à 19h : table ronde « Eco chantiers, éco constructions », conférence, spectacle familial par la Compagnie 100 Voix (à partir de 2 ans).
- De 19h à minuit : concerts (Funktrauma, Ropoporose, Tropical Horses...)

### Dimanche 31 août

- De 12h à 14h : pique-nique géant, animation avec la fanfare d'enfants « La Tribu des 20 centimètres »
- De 14h à 20h : table ronde « Relocaliser la production d'énergie », atelier d'éducation populaire, lectures signées par la Cie 100 Voix (contes et comptines dès 1 an), sieste électronique avec le Solar Sound System, musique, arts de la rue...

## Tous à Mosnes pour la Fête de Saint Coin !

Le dimanche 5 octobre, le tout début de l'automne prendra des allures chaleureuses et conviviales à Mosnes, à l'occasion de la Fête de Saint Coin ! Sortez vos habits du dimanche et ne manquez pas, petits et grands, ce rendez-vous hors du commun !

**C'**est dans le cadre d'une convention pluri communale signée en 2013 qui lie la Ville d'Amboise et les 5 communes constituant l'ex Communauté de communes des Deux Rives, partie intégrante du PACT (Projet artistique et culturel de territoire) signé avec la région Centre, que ce projet a vu le jour. A l'origine, une proposition de la compagnie du Coin, de Tours, qui réunit un collectif d'artistes musiciens et comédiens, ayant l'envie de créer une fois par an dans une commune du département, un rendez-vous populaire unique qui implique en amont la population.

La fête d'octobre sera ainsi le fruit d'un long travail préparatoire commencé en janvier 2014, qui aura réuni sur plusieurs

mois la municipalité, les associations, les habitants, tous invités à nourrir et à réfléchir sur l'événement.

### La fête comme autrefois

Ainsi, sur le thème choisi du « village fleuri », il devrait y avoir de la couleur, de la fantaisie, du débridé sur la place et les rues du village, comme un clin d'œil à l'esprit des fêtes d'autrefois ! L'événement est bien voué à provoquer la rencontre, la surprise, la joie ! La fête débutera à 11h (jusqu'à 18h) et sera rythmée tout au long de la journée par des concerts, du théâtre, un pique-nique (amenez votre panier !), un karaoké, un banquet... et d'autres nombreuses surprises, dans des espaces en plein air spécialement décorés pour l'occasion !

L'entrée est libre ; il est suggéré à chacun de venir fleuri et endimanché pour la journée ! ■

> Renseignements auprès du service culturel de la ville d'Amboise  
02 47 23 47 34/62



## ☑ Dimanche 29 juin

### Rallye patrimoniale automobile « Entre Loire et Castelrenaudois »

Organisé par le Pays d'art et d'histoire Loire Touraine. Circuit de 80 km avec énigmes, étape à déguster et arrivée gourmande.  
Inscription obligatoire  
Info : 02 47 57 30 83

## ☑ En juillet et août

### Visites guidées costumées d'Amboise

Tous les jours du lundi au vendredi au départ de l'Office de tourisme du Val d'Amboise.  
Info : 02 47 57 09 28

## ☑ En juillet et août

### Marchés à la belle étoile à Amboise

Les mardis 15, 22, 29 juillet  
Les mardis 5, 12 et 19 août  
De 18h à minuit place Michel Debré.

## ☑ Du 3 au 5 juillet

### Festival musical Les Courants à Amboise

Jeudi 3/07 : soirée tremplin à l'Île d'Or  
Vendredi 4/07 : concerts à l'Île d'Or à partir de 19h. Samedi 5/07 : brocante CD, BD, vinyls place Michel Debré de 9h à 19h, concerts à l'Île d'Or à partir de 18h.  
Site : [www.lescourants.com](http://www.lescourants.com)

## ☑ Samedi 5 juillet

### Balade aux lampions et feu d'artifice à Nazelles-Négron

A 22h au départ du centre socio culturel, feu à 23h

## ☑ Les 5 et 6 juillet

### Rassemblement 2CV à Nazelles-Négron

Camping municipal  
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

## ☑ Dimanche 6 juillet

### Brocante à Nazelles-Négron

Dans le bourg et sur le parking du centre socio culturel de 6h à 19h.  
Info : 02 47 57 10 49

## ☑ Vendredi 11 juillet

### Retraite aux flambeaux et feu d'artifice à Pocé-sur-Cisse

Au départ de La Mazère à 22h, feu dans le parc du château à 23h.

## ☑ Samedi 12 juillet

### Feu d'artifice à Cangey

Info : 02 47 30 08 43 (mairie)

## ☑ Samedi 12 juillet

### « Rétro Folies » à Amboise

Découvrez l'Amérique des années 50.  
Quartier du Bouts des Ponts  
Info : 02 47 23 47 23 (mairie)

## ☑ Lundi 14 juillet

### Vide grenier et concours de pétanque à Lussault-sur-Loire

Info : 02 47 57 16 29 (mairie)

## ☑ Lundi 14 juillet

### Retraite aux flambeaux et feu d'artifice à Neuillé-le-Lierre

Suivis d'un bal populaire  
Info : 02 47 52 95 17 (mairie)

## ☑ Vendredi 18 juillet

### Soirée Mix grill à Nazelles-Négron

A partir de 19h, camping municipal (également le vendredi 8 août)  
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

## ☑ Du 25 au 27 juillet

### « Grand festival d'été » à Lussault-sur-Loire

Vendredi 25/07 : super loto et concours de tarot à partir de 21h. Samedi 26/07 : concours de tarot à 8h, concours de pétanque à 14h30. Dimanche 27/07 : concours de tarot et de belote à 14h.  
Info : 02 47 57 16 29 (mairie)

## ☑ Dimanche 27 juillet

### Loto des canards à Cangey

Info : 02 47 30 08 43 (mairie)

## ☑ Mardi 29 juillet

### « Canto Verdoun », chœur d'hommes, à Amboise

A 12h, place Michel Debré  
A 18h, église Saint-Florentin

## ☑ Jeudi 31 juillet

### « Deux secondes ! », théâtre de rue, à Amboise

A 16h, école George Sand.  
A 18h, parking de la MJC (Île d'Or).

## ☑ Jeudi 7 août

### Concert « The Slackjaws » à Amboise

Blues, soul et rock'n'roll...  
A 21h, place Michel Debré

## ☑ Jeudi 14 août

### Alain Vu, chant lyrique, à Amboise

A 18h30, église Saint-Florentin

## ☑ Samedi 6 septembre

### Forum des associations sportives à Pocé-sur-Cisse

Gymnase municipal de 15h à 17h  
Info : 02 47 57 18 15 (mairie)

## ☑ Dimanche 7 septembre

### Vide grenier à Mosnes

Info : 02 47 57 22 13

## ☑ Dimanche 7 septembre

### Le Comité d'animation fête ses 30 ans à Pocé-sur-Cisse

Randonnée pédestre de 8 km le matin, vin d'honneur et pique-nique à 12h, jeux et spectacle pour enfants. Repas du soir à 19h (réservation au 06 04 03 01 47), feu d'artifice. Avec la banda de Limeray et l'orchestre Michel Guillet.  
Info : 02 47 57 18 15 (mairie)

## ☑ Samedi 13 septembre

### Festival Jazz en Touraine à Neuillé-le-Lierre

Concert « Off » à 11h dans la cour de l'école.

## ☑ Samedi 13 septembre

### Concert au piano à Pocé-sur-Cisse

Par Marie-Pierre Carlier à l'église à 20h30.  
Info : 02 47 57 18 15 (mairie)

## ☑ Dimanche 14 septembre

### Concert Jazz en Touraine à Nazelles-Négron

A 16h au centre socio culturel

## ☑ Dimanche 21 septembre

### Brocante à Nazelles-Négron

Dès 6h dans le quartier de Négron

## ☑ Samedi 20 et dimanche 21 septembre

### Journées européennes du patrimoine

Programme disponible fin août sur le site [www.paysloiretouraine.fr](http://www.paysloiretouraine.fr)



Château de la Côte à Reugny

## SERVICES ET STRUCTURES DU VAL D'AMBOISE

[www.cc-valdamboise.fr](http://www.cc-valdamboise.fr)

### > Services de la Communauté de communes

9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron

Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Accueil, direction générale des services, services techniques (assainissement, collecte, travaux, urbanisme), service développement économique, service communication, service comptabilité, service du personnel, secrétariat petite enfance, service sports et loisirs.

Tél : 02 47 23 47 44 • Fax : 02 47 23 47 50

[valdamboise@cc-valdamboise.fr](mailto:valdamboise@cc-valdamboise.fr)

### > Multi accueil «Les Bouts d'Chou»

10 allée de Malétrenne à Amboise

Tél : 02 47 23 47 24

### > Multi accueil «Vilvent»

15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron

Tél : 02 47 30 43 73

### > Relais assistantes maternelles

• Antenne nord, 15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron

Tél : 02 47 57 04 19

• Antenne sud, 4 allée des Tilleuls à Amboise

Tél : 02 47 57 88 52

### > Piscine Georges Vallerey

3 rue du Clos des gardes à Amboise

Tél : 02 47 23 10 69



VAL D'AMBOISE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## ☑ Laissez-vous conter le Pays Loire Touraine

Le programme des visites et des animations proposées de juin à août 2014 par le service du patrimoine du Pays Loire Touraine vient de sortir. C'est la promesse d'un été riche en découvertes avec plus de 30 dates : visites commentées inédites, visites-découvertes estivales avec des invités surprise, conférences, projections, ateliers pour enfants...

> Dépliant disponible à l'office de tourisme d'Amboise et sur le site [www.paysloiretouraine.fr](http://www.paysloiretouraine.fr)